

MINISTERE DE LA SANTE

-----  
GROUPE TECHNIQUE CONSULTATIF POUR LA  
VACCINATION

BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice  
-----

Ouagadougou, le

07 MAI 2021

**Le Président**

✶

**Monsieur le Ministre de la Santé**

**Objet :** Votre requête pour un avis éclairé sur le choix  
entre les vaccins Sinovac et Sinopharm  
contre la COVID 19 au Burkina Faso.

**Monsieur le Ministre,**

J'accuse bonne réception de votre demande d'avis sur les vaccins Sinopharm et Sinovac en prélude d'une introduction au Burkina Faso.

Par la présente, je vous informe des conclusions de la consultation virtuelle, du GTCV.

Les vaccins Sinovac et Sinopharm sont utilisés dans de nombreux pays, mais aucun des deux produits n'a encore reçu l'autorisation d'une autorité réglementaire stricte. Les deux sociétés ont soumis des dossiers pour leurs produits à l'OMS en vue de leur inscription sur la liste des utilisations d'urgence.

Les analyses préliminaires des données d'essais cliniques sur les deux vaccins inactivés contre la COVID-19, Sinovac et Sinopharm ont été présentées au SAGE. Selon le SAGE, les deux vaccins ont démontré leur sécurité et leur bonne efficacité contre les formes symptomatiques de la COVID-19 mais les deux vaccins manquent de données chez les personnes âgées et chez les personnes présentant des comorbidités.

Le vaccin Sinovac a été autorisé dans 32 pays et juridictions, avec 260 millions de doses distribuées. Le SAGE a exprimé **un niveau de confiance modéré** sur le fait que le risque d'effets indésirables graves est

faible chez les personnes âgées de 59 ans et moins, et un **niveau de confiance faible** dans la qualité des preuves que ce risque est également faible chez les adultes de plus de 60 ans.

Le vaccin Sinopharm est autorisé par 45 pays et juridictions pour une utilisation chez les adultes, avec 65 millions de doses administrées. Le SAGE a exprimé **un niveau de confiance faible** dans les données fournies par le fabricant sur le risque d'effets secondaires graves chez certains patients.

À l'issue des discussions, le GTCV recommande la sélection du vaccin Sinovac du fait d'une plus grande disponibilité de données scientifiques.


NB : Le GTCV mettra régulièrement à jour ces recommandations en fonction de l'évolution des connaissances sur les vaccins contre la COVID-19.

Tout en espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma parfaite considération.

**Ampliation :**

- SG ;
- DGSP ;
- DPV.

Prof. B. Jean KABORE  
Neurologue /  
Neurophysiologiste

  
**Pr B Jean KABORE**  
Président